

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne lancent une offre assurance emprunteur enrichie pour les clients professionnels et entreprises

Paris, le 22 avril 2025

Les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne annoncent le lancement d'une offre assurance emprunteur renforcée conçue spécifiquement et coassurée par BPCE Assurances et CNP Assurances pour leurs clients professionnels et entreprises. Cette solution prévoit un niveau de couverture étendue ainsi que de nouvelles garanties optionnelles.

Le socle de base comprend les garanties décès et la perte totale et irréversible d'autonomie (PTIA) avec la possibilité d'intégrer l'incapacité temporaire de travail (ITT) et ce, sans délai de carence après la souscription. Il couvre les maladies non objectivables telles que les troubles psychiques ou les pathologies du dos. De nouvelles garanties optionnelles sont désormais proposées aux clients comme l'invalidité professionnelle, qui prend en charge le capital restant dû si l'assuré ne peut plus exercer sa profession, ainsi qu'une franchise (délai d'attente) réduite à 30 jours (à la place d'une franchise de 90 jours) pour une prise en charge plus rapide des échéances en cas d'arrêt de travail.

Cette solution permet d'assurer plusieurs personnes sur un même contrat : un chef d'entreprise peut ainsi protéger ses commerciaux, un restaurateur peut assurer son chef cuisinier, etc.

Autre caractéristique importante : elle ne comporte aucune exclusion* liée à l'activité professionnelle, aux loisirs ou aux activités courantes.

Les formalités d'adhésion ont été allégées pour les adhésions jusqu'à 150 000€ avec un questionnaire de santé simplifié. Le montant maximum assurable s'élève à 3 M€.

Avec cette nouvelle offre, les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne réaffirment, avec BPCE Assurances et CNP Assurances, leur engagement à soutenir les dirigeants et les professionnels face aux risques liés à la santé et aux imprévus de la vie. En simplifiant les modalités d'adhésion, le groupe facilite également l'accès au crédit pour un plus grand nombre d'emprunteurs, renforçant ainsi sa mission d'accompagnement durable des professionnels et des entreprises.

** voir conditions générales du contrat.*

Ce communiqué de presse n'est pas une communication à caractère publicitaire. Il est uniquement à titre informatif et sans valeur contractuelle.

À propos de Banque Populaire

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 14 Banques Populaires dont 2 Banques Populaires nationales affinitaires, le Crédit Coopératif et la CASDEN. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. Banque Populaire, avec 9,7 millions de clients (dont 5,2 millions de sociétaires), fait partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France et 4^e de la zone euro par les fonds propres.

À propos de Caisse d'Épargne

Les 15 Caisses d'Épargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 16,9 millions de clients (dont 4,4 millions de sociétaires), elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Épargne font partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France et 4^e de la zone euro par les fonds propres.

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE est le deuxième acteur bancaire en France et quatrième de la zone euro par les fonds propres. Avec 100 000 collaborateurs, il est au service de 35 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne ainsi que la Banque Palatine et Oney. Il déploie également au niveau mondial les métiers de gestion d'actifs et de fortune, avec Natixis Investment Managers, et de banque de grande clientèle avec Natixis Corporate & Investment Banking. La solidité financière du Groupe est reconnue par quatre agences de notation financière avec les notes LT de rang senior préféré suivantes : Moody's (A1, perspective stable), Standard & Poor's (A+, perspective stable), Fitch (A+, perspective stable) et R&I (A+, perspective stable).

Contacts presse Groupe BPCE

Christophe Gilbert : 06 73 76 38 98
christophe.gilbert@bpce.fr

Mélissa Bourguignon : 06 17 56 95 37
melissa.bourguignon@bpce.fr

Contacts presse BPCE Assurances

Bertrand Louchez : 06 76 75 45 85
bertrand.louchez@bpce.fr

Caroline Tordjman : 06 75 87 55 90
caroline.tordjman@bpce.fr

 banquepopulaire.fr

 [@BanquePopulaire](https://twitter.com/BanquePopulaire)

 [Banque Populaire](https://www.facebook.com/BanquePopulaire)

 [Banque Populaire](https://www.linkedin.com/company/BanquePopulaire)

 caisse-epargne.fr

 [@Caisse_Epargne](https://twitter.com/Caisse_Epargne)

 [Caisse d'Épargne](https://www.facebook.com/Caisse_d_Epargne)

 [Caisse d'Épargne](https://www.linkedin.com/company/Caisse_d_Epargne)

 groupebpce.com

 [@GroupeBPCE](https://twitter.com/GroupeBPCE)

 [Groupe BPCE](https://www.instagram.com/GroupeBPCE)

 [Groupe BPCE](https://www.linkedin.com/company/GroupeBPCE)